

tière engrraissait et dit qu'il est toujours possible de le faire sortir de sa gouttière en ayant bien soin que la colonne vertébrale soit maintenue immobile. Bouvier a cité plusieurs observations d'enfants qui se sont guéris en prenant de l'exercice. Ces observations ne sont pas concluantes, parce que l'on avait affaire ou à des cas bénins, ou à une cyphose rachitique.

Il ne faut pas non plus essayer le redressement ; c'est une mauvaise méthode pouvant amener de graves accidents et ne donnant pas de résultats pratiques.

Traitemenit local.—C'est l'immobilisation. Pour immobiliser, le séjour au lit ne suffit pas ; un lit, tant dur soit-il, est toujours trop mou, et l'enfant finit toujours par s'y faire un petit creux ; de plus l'enfant se couche comme les petits animaux, ni sur le dos, ni sur le ventre, mais en chien de fusil, c'est-à-dire avec une tendance à rapprocher son menton de ses extrémités inférieures. L'appareil qu'on devra employer en premier lieu sera la gouttière de Bonnet. Une fois l'enfant placé dans la gouttière, on peut laisser des mouvements aux jambes, mais il faut toujours avoir soin que le tronc soit bien immobilisé et ne jamais laisser enlever la sous-ventrière.

Si l'on veut sortir les enfants en hiver, on les introduit avec leur gouttière dans un sac en fourrure ou en peau de mouton et on les promène sur une petite voiture d'enfant ; il faut supprimer l'usage des grandes voitures qui donnent de trop fortes secousses, même lorsqu'elles sont bien suspendues.

La gouttière de Bonnet remplit bien toutes les conditions voulues, mais elle a deux inconvénients : sa masse et sa dureté. M. de Saint-Germain a fait construire à bien meilleur marché, une gouttière en osier, légère, se pliant dans le sens de la largeur, et ressemblant assez bien au panneton des boulangers ; le seul inconvénient de cet appareil, c'est l'imperforation.

Quant au corset, on ne l'emploie que quand la gouttière est devenue inutile ; ce qu'on reconnaît à plusieurs signes : quand l'enfant ne souffre plus dans sa gouttière, quand il veut en sortir et manifeste le désir de marcher.

Le corset doit répondre à deux indications : 1^e présenter un appui solide sur le bassin ; 2^e il doit avoir deux tuteurs qui remplacent les lames usées de la colonne vertébrale ; il faut aussi que le poids de la tête porte le moins possible sur la colonne vertébrale.

Doit-on supprimer subitement la gouttière et le corset ? M. de Saint-Germain n'est pas de cet avis, et conseille de prendre un moyen intermédiaire, par exemple le procédé des *béquilles* qui ont le grand avantage de soustraire la colonne vertébrale à l'action de la pesanteur, mais l'éducation en est très difficile.